



Pau, le 18 décembre 2023

L'Éducation Nationale toujours plus mal traitée : mobilisation générale en janvier 2024 !

Le SNES-FSU s'est mandaté pour une **journée d'action** en janvier ou février. Organisation du tri social en collège, offensive contre la liberté pédagogique et la formation continue, effectifs trop lourds, fusion des missions des AED et des AESH au détriment de l'intérêt des élèves et des personnels, salaires insuffisants... **tout cela sur fond de suppressions de postes !**

Les raisons de faire entendre que le projet gouvernemental d'école n'est pas celui que nous voulons sont nombreuses. Pour plus d'informations, contactez votre section départementale ou la section académique pour organiser une heure d'information syndicale dans votre établissement.

Comité Social d'Administration Académique du 19 décembre

Vendredi 15 décembre, les documents supports des travaux n'étaient toujours pas parvenus aux élu-e-s, énième manifestation du mépris à l'égard des représentant-e-s des personnels.

Lors de ce CSAA seront abordées les différentes **cartes des formations** dans les établissements : enseignements de spécialité et optionnels en lycée, carte des langues vivantes et régionales, classes à horaires aménagés, sections sportives. **Si vous avez des questions** sur une éventuelle ouverture ou fermeture d'une formation dans votre établissement ou si vous souhaitez avoir des renseignements, contactez la section départementale: snes64@bordeaux.snes.edu

Ce CSAA fera également le point sur les **prévisions des effectifs** d'élèves à la rentrée 2024. Soyons très attentif-ve-s car **484 suppressions de postes** dans le second degré sont prévues au budget de l'Éducation Nationale du fait de la baisse démographique.

Pour le SNES-FSU, la baisse démographique n'est en réalité qu'un plateau haut après des années d'augmentation d'effectifs dans nos classes. Elle ne doit pas s'accompagner de fermetures de divisions ni de postes mais doit être une opportunité d'améliorer enfin les conditions de travail des personnels et d'études des élèves. Pour nous communiquer toute information sur des fermetures de classes en perspective, contactez votre section départementale ou la section académique. **Nous comptons sur vos informations en provenance des établissements. Elles nous sont précieuses pour intervenir de façon argumentée auprès de l'administration.**

Pour plus d'informations sur les langues vivantes, les enseignements de spécialité et les classes à horaires aménagés :

- [Compte rendu du groupe de travail au rectorat du 14 décembre : Langues vivantes, enseignements de spécialité, enseignements optionnels, classes à horaires aménagés](#)
- [Commission Académique des Langues Vivantes Étrangères \(CALVE\) du 8/12/2023](#)

[Commission Académique des Langues Régionales \(CALR\) du 4/12/2023](#)

Voie professionnelle

La mobilisation du 12/12/23 contre le renoncement à l'éducation de lycéen-ne-s

Le SNES-FSU s'est engagé dans la mobilisation contre la réforme de la voie professionnelle en appelant à participer aux mobilisations du 12 décembre. Cette réforme est une attaque frontale contre la voie professionnelle et ses personnels, mais elle est aussi animée par une logique délétère : elle assigne chacun à résidence sociale et géographique par la volonté d'adéquation entre emplois en régions et formations professionnelles locales. L'État fera ainsi des économies. A cette logique utilitariste, nous répondons par une ambition émancipatrice pour la jeunesse, toute la jeunesse. Parce que nous partageons avec le SNUEP-FSU l'idée que les collèges et lycées professionnels, généraux, technologiques, polyvalents sont des lieux de formation scolaire, citoyenne et professionnelle, parce que l'École doit être émancipatrice et citoyenne.

Santé, sécurité et conditions de travail : bilan de la FS-CSAD* du 14/12/23 il faut impérativement monter en reconnaissance, et en efficacité

Une fois de plus, le DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale), premier représentant de l'Éducation Nationale dans le département n'a pas participé à l'instance dédiée aux conditions de travail de milliers de personnels de l'Éducation Nationale exerçant dans les Pyrénées-Atlantiques. Cet absentéisme ressemble à du **mépris social**, d'autant plus inquiétant que cette instance, encore récente, a été mise en place par la loi de transformation de la Fonction Publique imposée en 2019, et fragilisant le paritarisme. Les représentant-e-s des personnels sont donc conduit-es à tenter de faire vivre une instance malgré le dédain manifeste de l'administration qui l'a mise en place, contre la volonté des organisations syndicales. Jusqu'où ira le gouvernement et ses représentant-e-s dans le dédain de la démocratie sociale ?

Pour autant, nous avons salué le travail fourni par les services de la DSDEN, en particulier ceux de la gestion collective des enseignant-e-s qui, malgré le manque structurel de moyens, œuvrent pour préserver tant bien que mal la santé et la sécurité des personnels.

Pour le secondaire, ont été abordés et défendus par le SNES-FSU, la nécessité qui s'impose au cheffe-s d'établissement de **répondre**, et rapidement et de façon argumentée sérieusement, **aux faits** signalés par les collègues dans les **fiches** du Registre **SST**. Ces dernières dénoncent souvent des difficultés voire l'absence de **communication** de certain-e-s CE, respectueuse des personnels, l'absence également dans certains établissements de prise en compte des **RQTH** dans la confection de l'**EDT** des collègues en bénéficiant, des malaises subis par des épisodes de **grande chaleur** (dont la fréquence s'élèvera malheureusement), de l'absence de pleine assurance de **sécurité** de locaux d'enseignement nécessitant l'accès et l'usage de l'électricité (fort ampérage...).

* Formation Spécialisée du Comité Social Administration Départementale

Vie du Snes académique :

1/ Stages Conseil d'Administration et préparation de rentrée

Ce stage s'intéressera à la vie syndicale de l'établissement, en particulier à la préparation de rentrée en collège comme en lycée et à son cortège de questions. Comment lire et travailler collectivement une DGH en amont du CA de préparation de rentrée ? Comment éviter les dissensions liées à la répartition de la pénurie ? Comment préparer une audience sur la question des moyens ?

Sections académique et départementales sont régulièrement sollicitées pour des questions sur le prélèvement de 30es d'HSA, suite à des absences. Le SNASUB-FSU, syndicat FSU des personnels administratifs, est pressenti pour une intervention sur les obligations des secrétaires de direction en matière d'enregistrement des absences et vous donnera des clés pour intervenir dans les établissements, dans le respect des missions de chacune. [Inscription ici.](#)

2/ Congrès académique

Il aura lieu du **mercredi** 14 au **vendredi** 16 février 2024 à Agen. Il faut commencer à choisir sa/son/ses représentant-e-s dans les établissements. **L'absence est de droit.**

Le congrès académique a pour objectif de **débattre** des revendications et du projet que portera le SNES-FSU pour les trois années à venir. C'est aussi l'occasion de **rencontrer les militant-es** qui font vivre les sections académique et départementales au quotidien, d'échanger avec eux et d'être gagné-e par l'envie de militer. Il est important que le plus grand nombre d'établissements soit représenté au congrès académique à Agen, du 14 au 16 février.

Renaud Robert, secrétaire départemental